Quels défis pour les agricultures de demain en Artois



Par Jean-Bernard Bayard,

Ancien président de la chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais

Présentation : L'agriculture du XXI è siècle est confrontée à de nombreux défis, dont les défis environnementaux, alors qu'elle doit en parallèle continuer à satisfaire des exigences de productivité, pour les besoins de la population en production alimentaire et non alimentaire. Aujourd'hui, même sur nos territoires privilégiés qui comptent parmi les terres les plus fertiles d'Europe, l'agriculture doit sans cesse trouver le juste équilibre entre des contraintes souvent contradictoires, au moins en apparence, dans des secteurs aussi divers que : la qualité des produits et le respect des normes, les marchés internationaux, le respect de l'environnement.

L'intervention de Jean-Bernard Bayard, ancien président de la chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, amènera le public à s'interroger sur les défis à relever pour continuer à disposer d'une agriculture de production, qui s'inscrit néanmoins dans l'air du temps : circuits courts, approches raisonnées dans les méthodes de culture, contexte international. Sans rien oublier des thèmes qui font débat même à l'échelle de nos territoires, Jean-Bernard Bayard dressera une liste des points qu'il a identifiés pour préparer l'avenir de l'agriculture dans nos territoires et de celles et ceux qui la font, entre tradition et modernité. Avec une conviction en filigrane : « il n'y a pas de modèle d'agriculture unique ».

Le conférencier rappelle que jusqu'en 1949, pour l'alimentation, on devait avoir recours à des tickets de rationnement. D'où, à cette période, un double objectif donné aux agriculteurs : 1- nourrir le pays, 2- pouvoir exporter. Ces objectifs reposent alors sur une agriculture familiale basée sur le travail du couple avec deux points forts : la polyculture et l'élevage.

Aujourd'hui l'agriculteur se heurte à de nombreux problèmes :

1- Artificialisation des sols et diminution des surfaces cultivables :

Des terres agricoles sont prises pour construire des routes, des habitations, des lieux de loisirs...

Depuis 1960, on a perdu 17% de la surface agricole, soit 6 millions d'hectares. L'augmentation de l'artificialisation est de 70% alors que dans le même temps la population n'a augmenté que de 19%. L'artificialisation du sol a tendance à diminuer : en 2009, perte de 31400 ha, en 2021 : 21100 ha.

De nouveaux besoins :

- Pour le futur canal du Nord, on aura besoin de 2500 ha auxquels il faut ajouter 700 ha pour les compensations c'est-à-dire que chaque arbre abattu ou chaque hectare de forêt ou de zone humide sacrifié doit être compensé par une nouvelle plantation dont la superficie est multipliée par quatre.
- Des règlements imposent :
- *des bandes enherbées de 5 m le long des cours d'eau. Il est envisagé d'élargir cette règle aux fossés et de passer à 20 m
- *des zones sans traitement :
- a) Autour des habitations : 5 m et peut-être bientôt 20 m. Et des mesures analogues pourraient être prises pour le bord des routes
- b) Les conservatoires préservent des espaces naturels où seul l'élevage extensif est admis
- c) Les aires d'alimentation pour le captage des eaux : ces aires ont tendance à être étendues

- d) les parcs naturels : contrairement aux idées reçues, le Nord Pas de Calais est bien pourvu (25% au lieu de 13% pour l'ensemble de la France)
- e) les ZNIEFF = Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique ont été créées en 1982 ; elles permettent de localiser et de décrire les secteurs du territoire national particulièrement intéressants.
- * La loi Climat et Résilience promulguée en août 2021, dans son volet aménagement territorial, prévoit de diviser par deux le rythme d'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici à 2031 et d'atteindre la zéro artificialisation nette d'ici à 2050.

Quelques données :

✓ Moins de terres disponibles par habitant dans le futur :

En 1960, 3 milliards d'habitants ; 1 habitant disposait de 4300m² de terres agricoles

En 2025, 8 milliards d'habitants ; 1 habitant disposera de 1900m² de terres agricoles

En 2050, 9 milliards d'habitants ; 1 habitant disposera de 1600m² de terres agricoles.

✓ Le potentiel cultivable de la planète :

Les terres cultivables encore disponibles se situent en Afrique, en Asie Centrale, en Amérique du Sud (environ 80% de terres disponibles). Mais celles-ci ont une faible capacité de production et donc on ne peut pas espérer des gains de productivité importants. L'Europe par contre utilise déjà 62% de ses terres cultivables, le reste n'étant pas très productif.

2- Les problèmes géopolitiques ont pris une importance accrue :

- La Chine est à la fois le plus grand acheteur de blé et en même temps le plus grand producteur. Elle a aussi une politique très dynamique, voire prédatrice, à l'étranger : elle prend des participations dans des entreprises, achète des terres, impose sa présence dans certains ports. La Chine porte un intérêt particulier à l'Afrique : on estime en effet que 60% des terres de ce continent pourraient devenir cultivables.
- Le conflit Russie/Ukraine a eu et a toujours des retombées importantes. Pour le blé, l'Ukraine représente 4% de la production mondiale mais 12% des exportations. L'impossibilité pour l'Ukraine d'exporter à cause de la destruction de certains terminaux portuaires et la fragilité de l'accord actuel ont eu un impact important sur les prix et contribuent à la fragilité alimentaire d'une partie de la population mondiale.

✓ Le blé : une « arme » géopolitique

- Capacité exportatrice de la France
 - La France est plus qu'autosuffisante en blé :
 - Besoins en blé : la moitié de la production
 - Exporte l'autre moitié

Débouchés

 1 hectare de blé sur 5 cultivé en France est consommé par les populations au sud de la Méditerranée



Les principaux clients du blé russe



✓ Russie + Ukraine = 1/3 des exports blé mondiaux

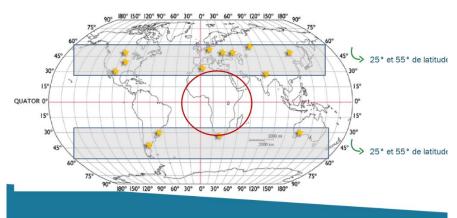


La barre noire : à droite la plus grande partie est consacrée à la culture du blé ; c'est celle aussi que convoite la Russie. À gauche de la barre, les productions sont différentes (ex : maïs).

Pour le blé, certaines données sont impressionnantes :

L'Egypte dépend à 60% de la Russie et à 25% de l'Ukraine Le Liban dépend à 15% de la Russie et à 80% de l'Ukraine La Turquie dépend à 64% de la Russie et à 11% de l'Ukraine La Tunisie dépend à 20% de la Russie et à 42% de l'Ukraine

Blé – Tout le monde ne peut pas produire



Paradoxe important : la consommation de blé augmente partout ; or les zones favorables à la culture du blé sont situées seulement entre le 25° et le 55° degré de latitude.

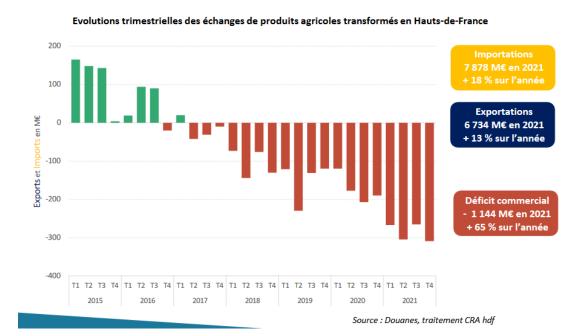
3- Les changements

Le conférencier aborde ensuite quelques aspects liés au dérèglement climatique : les températures élevées et la sécheresse ont par exemple entraîné en 2022 une perte de 50% de la récolte de haricots verts. On sait aussi qu'un degré de plus entraîne une remontée importante vers le Nord importante (100 km) pour certaines productions.

De manière générale, pour les productions agricoles, la France reste une grande puissance, juste derrière les USA mais elle est désormais dépassée par l'Allemagne, les Pays-Bas, le Brésil pour les industries agroalimentaires Un poulet sur deux seulement est produit en France. 50% de la consommation de viande ovine sont issus de la France.

- Cas spécifique des Hauts de France : Le solde de nos exportations de produits agricoles bruts reste positif mais ces produits reviennent en France transformés. Nous sommes donc lourdement déficitaires pour ce qui est des produits transformés et en grande partie dépendants de la Belgique. Celle-ci a développé en bordure de son territoire de nombreuses industries de transformation (pomme de terre, pois...) travaillant avec des productions issues des Hauts de France (voir carte)

Produits transformés : un déficit de 1 144 M€ en 2021





Autre grand changement : alors qu'en 1952 les Français consacraient 50% de leur salaire à se nourrir, maintenant c'est seulement 10%.

Conclusion:

L'agriculture est plurielle dans ses circuits : courts, mi-longs, longs, ainsi que dans ses types de production : conventionnelle, écologique, urbaine, « sans ». Cependant les réglementations et cahiers de charge réduisent de plus en plus les différences.

Elle est en pleine évolution : les techniques et les mentalités se modifient (ex : le labour). Elle devra faire face à des défis :

- Le problème du renouvellement des agriculteurs ; dans un délai assez court, la moitié des effectifs va partir.
- Comment concilier compétitivité et transition écologique ? Comment concilier trois impératifs différents : produire plus, produire mieux, produire durable ? Le chercheur en agroécologie Xavier Reboud explique ainsi que l'Europe et la France se sont fixé des objectifs ambitieux dans le cadre de la stratégie « de la ferme à la fourchette » (Pacte vert) et le plan Écophyto II+ : diminuer par deux l'utilisation des pesticides à l'horizon 2030.

Questions:

- Fermeture de certaines sucreries. Elle est due au vieillissement des outils de production et à la diminution des quantités récoltées, suite à l'interdiction d'associer un traitement aux semences.
- Problème de l'utilisation de surfaces cultivables pour l'implantation d'activités. Un effort est fait pour éviter les gaspillages. On voit par exemple que la nouvelle entité de St-Laurent-Blangy «consomme » moins de terres cultivables que des sites plus anciens (Artoispôle ou Actiparc).
- Contrairement aux groupes Roquette, Lesaffre, Bonduelle, beaucoup d'entreprises manquent d'esprit d'initiative, de création ou de notoriété.